



Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes,
rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Rapport du commissaire aux comptes

Sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2022

Assemblée générale ordinaire du 30 Juin 2023

SA HYDRO-EXPLOITATIONS

9, avenue Bugeaud
75 116 PARIS

SAS au capital de 5 000 € - RCS 537 625 469 Cannes - Siège social : 121, Avenue Maréchal Soult – 64 100 BAYONNE
Etablissement secondaire : La Madeleine – 26, rue Léon Noël – 06 400 CANNES
Tél : 06 62 01 88 65 - Mail : eroux@cerac-sas.fr



CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2022

A l'assemblée générale de la société Hydro Exploitations,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HYDRO-EXPLOITATIONS relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaires aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les titres de participations et créances rattachées, dont le montant net figurant au bilan au 31 décembre 2022 s'établit respectivement à 15 134 K€ et 153 K€, sont évalués à leur coût d'acquisition et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe. Le paragraphe « Faits caractéristiques de l'exercice » fait également état de l'acquisition de titres de l'exercice.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces valeurs d'utilité, notamment à analyser les documents comptables et juridiques relatifs à ces immobilisations financières.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de votes vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative

CERAC SAS

Commissaire aux comptes

Inscrit sur la liste nationale des commissaires aux comptes, rattaché à la Compagnie Régionale d'Aix-Bastia

résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bayonne, le 14 Juin 2023

CERAC SAS

Commissaire aux comptes



Emmanuelle Roux

Présidente

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISE	IMMobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	1 031		1 031	
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations corporelles				
	Terrains	26 976	(1)	26 977	26 977
	Constructions	465 153	438 360	26 793	42 250
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	1 803 179	1 133 094	670 085	685 245
	Autres immobilisations corporelles	44 505	41 908	2 597	1 031
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMobilisations financières (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	15 134 422		15 134 422	5 282 974
	Créances rattachées à des participations	153 315		153 315	151 755
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		17 628 581	1 614 392	16 014 190	6 190 233
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				4 000
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	209 553		209 553	150 850
	Autres créances	1 331 835		1 331 835	872 462
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTE DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	809 058		809 058	1 058 151
	Charges constatées d'avance	619		619	123
TOTAL (III)		2 351 065		2 351 065	2 085 586
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		19 979 646	1 614 392	18 365 254	8 275 818

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
Capitaux Propres	Capital social ou individuel Primes d'émission, de fusion, d'apport ... Ecart de réévaluation	1 968 000 1 908 491	1 968 000 1 908 491
	RESERVES Réserve légale Réserves statutaires ou contractuelles Réserves réglementées Autres réserves	196 800 1 955 524	196 800 1 051 802
	Report à nouveau	421 605	421 605
	Résultat de l'exercice	(2 147)	903 722
	Subventions d'investissement Provisions réglementées	200 598	163 034
	Total des capitaux propres	6 648 871	6 613 454
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs Avances conditionnées	523 066	588 054
	Total des autres fonds propres	523 066	588 054
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	2 732	70 485
	Total des provisions	2 732	70 485
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers (3) Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	10 394 401	407 214
	DETTES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés Dettes fiscales et sociales	721 097 13 920	584 239 12 372
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	61 168	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	11 190 585	1 003 825
	Ecart de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	18 365 254	8 275 818
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(2 146,80)	903 721,55
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	10 857 920	637 819
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	4 440	8 040
(3)	Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

1/2

			31/12/2022	31/12/2021
		France	Exportation	12 mois
				12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises			
	Production vendue (Biens)	569 414		569 414
	Production vendue (Services et Travaux)	10 772		10 772
	Montant net du chiffre d'affaires	580 186		580 186
				666 399
	Production stockée			
	Production immobilisée			
	Subventions d'exploitation			
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges		9 888	13 627
	Autres produits		65 010	52 959
	Total des produits d'exploitation (1)		655 084	732 985
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			
	Variation de stock			
	Achats de matières et autres approvisionnements			
	Variation de stock			
	Autres achats et charges externes		293 523	320 272
	Impôts, taxes et versements assimilés		15 318	14 700
	Salaires et traitements		44 192	46 031
	Charges sociales du personnel		13 699	17 209
	Cotisations personnelles de l'exploitant			
	Dotations aux amortissements :			
	- sur immobilisations		79 634	80 445
	- charges d'exploitation à répartir			
	Dotations aux dépréciations :			
	- sur immobilisations			
	- sur actif circulant			
	Dotations aux provisions		2 732	4 905
	Autres charges		139 079	249 971
	Total des charges d'exploitation (2)		588 176	733 534
	RESULTAT D'EXPLOITATION		66 908	(548)

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
	RESULTAT D'EXPLOITATION	66 908	(548)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	23 305	904 975
	Total des produits financiers	23 305	904 975
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	106 183	11 028
	Total des charges financières	106 183	11 028
	RESULTAT FINANCIER	(82 879)	893 947
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(15 971)	893 398
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	66 768	71 768
	Total des produits exceptionnels	66 768	71 768
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	54 545 38 752	65 580
	Total des charges exceptionnelles	93 297	65 580
	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(26 529)	6 188
	PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES	(40 353)	(4 135)
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	745 157 747 304	1 709 728 806 007
	RESULTAT DE L'EXERCICE	(2 147)	903 722
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs (2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs (3) dont produits concernant les entreprises liées (4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **18 365 254** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **745 157** euros et un total **charges** de **747 304** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-2 147** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Faits caractéristiques de l'exercice

La société CERBERE, filiale à 100% de la SA HYDRO-EXPLOITATION, a réalisé une réévaluation d'actif d'un montant de 613 152€ pour reconstituer ses capitaux propres, qui se trouvent à la clôture de l'exercice à 557 246€.

La société HYDRO-EXPLOITATION a acquis par acte sous seing privé en date du 29 juillet 2022 les 1500 actions composant l'intégralité du capital social de FINANCIERE CLAMAGIRAND, et les 1920 action de SOCIETE RATIE-CLAMAGIRAND représentant 57.45% du capital de ladite société, le reste du capital étant détenu par la société FINANCIERE CLAMAGIRAND, ce qui fait que la société HYDRO-EXPLOITATION détient 100% du capital.

Règles et méthodes comptables

Les comptes sociaux de la société sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG) à jour des règlements ultérieurs.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

Face au manque de visibilité sur les durées de concessions, il a été décidé, sur l'exercice 2022, de reprendre les provisions pour grosse réparations. La reprise s'élève à 65 580€.

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, ainsi que tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif.

Immobilisations financières

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Règles et Méthodes Comptables

Intégration fiscale

La société est fiscalement intégrée. Elle est la société mère du Groupe d'intégration fiscale constitué par les sociétés suivantes :

- Société d'Electricité de Guyenne et de Gascogne
- Société Hydro Electrique de Saint Aventin
- Cerbere
- Société d'Electricité de Campagne sur Aude.

La société mère est seule redevable de l'impôt. Chaque filiale comptabilise l'impôt comme en absence d'intégration fiscale.

Au titre de l'exercice, il n'y a pas d'impôt dû par le Groupe.

Indemnités de fin de carrière

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Ils ont été provisionnés au titre de l'exercice.

La valeur retenue pour les principales hypothèses actuarielles et leur base de détermination est la suivante à la date de clôture :

- Taux d'actualisation : 3,75%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 1%
- Turn over : Faible
- Taux de charges sociales patronales : 35%

La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2021.

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022	
			Augmentations		Diminutions			
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions		
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement							
	Autres	1 031					1 031	
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 031					1 031	
CORPORELLES	Terrains	26 976					26 976	
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	237 055					237 055	
	instal. agencet aménagement	228 098					228 098	
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 755 480		47 699			1 803 179	
	Instal., agencement, aménagement divers	28 265					28 265	
	Matériel de transport	6 843		2 884			9 727	
	Matériel de bureau, mobilier	2 026					2 026	
	Emballages récupérables et divers	4 487					4 487	
	Immobilisations corporelles en cours							
	Avances et acomptes							
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 289 231		50 583			2 339 814	
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence							
	Autres participations	5 434 729		9 853 008			15 287 737	
	Autres titres immobilisés							
	Prêts et autres immobilisations financières							
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 434 729		9 853 008			15 287 737	
	TOTAL	7 724 990		9 903 591			17 628 581	

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles	1 031			1 031
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		1 031			1 031
CORPORELLES	Terrains	(1)			(1)
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui	225 527	2 576		228 102
	instal. agencement aménagement	197 376	12 881		210 258
	Instal technique, matériel outillage industriels	1 070 235	62 859		1 133 094
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	28 265			28 265
	Matériel de transport	6 574	1 070		7 644
	Matériel de bureau, mobilier	2 025			2 025
	Emballages récupérables et divers	3 725	248		3 974
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		1 533 727	79 634		1 613 361
TOTAL		1 534 758	79 634		1 614 392

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autres	Mode dégressif	
Frais d'établissement et de développement						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
TOTAL IMMOB INCORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui						
instal, agencement, aménag.						
Instal. technique matériel outillage industriels				1 186	2	(1 188)
Instal. générales Agenct aménagt divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique, mobilier						
Emballages récupérables, divers						
TOTAL IMMOB CORPORELLES				1 186	2	(1 188)
Frais d'acquisition de titres de participation						
TOTAL				1 186	2	(1 188)
TOTAL GENERAL NON VENTILE						(1 188)

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2022
PROVISIONS REGLEMENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires	163 034	38 752	1 188	200 598
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMENTEES		163 034	38 752	1 188	200 598
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	4 905	2 732	4 905	2 732
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	65 580		65 580	
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		70 485	2 732	70 485	2 732
PROVISIONS POUR DEPRECATION	Sur immobilisations				
	incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
PROVISIONS POUR DEPRECATION					
TOTAL GENERAL		233 519	41 484	71 673	203 330
Dont dotations et reprises	-d'exploitation -financières -exceptionnelles		2 732	4 905	
			38 752	66 768	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		275 724
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		28 395
Intérêts Courus s/Emprunts	23 955	
Intérêts courus à payer	4 440	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		239 300
Fourn. Fact. Non Parvenues	239 300	
Dettes fiscales et sociales		8 029
Dettes prov pour congés	5 370	
Charges sociales sur congés	1 895	
Etat : Charges à payer	765	

Produits à recevoir

31/12/2022

Total des Produits à recevoir		101 423
Créances rattachées à des participations		3 315
Intérêts courus	3 315	
Autres créances clients		95 489
Cts-Factures à établir	95 489	
Autres créances		2 619
Etat : Pdts à recevoir	2 619	

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations	153 315		153 315
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	209 553	209 553	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	18 583	18 583	
	Taxes sur la valeur ajoutée	136 885	136 885	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	2 619	2 619	
	Groupe et associés (2)	1 173 748	1 173 748	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	619	619	
TOTAL DES CREANCES		1 695 322	1 542 007	153 315
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTE	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	4 440	4 440		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	10 389 961	10 057 296	139 002	193 663
	Emprunts et dettes financières divers (1)(2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	721 097	721 097		
	Personnel et comptes rattachés	5 815	5 815		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	6 384	6 384		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	951	951		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	770	770		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes	61 168	61 168		
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		11 190 585	10 857 920	139 002	193 663
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		32 796			

Capital social

ACTIONS / PARTS SOCIALES	31/12/2022	Nombre	Val. Nominale	Montant
Du capital social début exercice		123 000,00	16,0000	1 968 000,00
Emises pendant l'exercice				
Remboursées pendant l'exercice				
Du capital social fin d'exercice		123 000,00	16,0000	1 968 000,00

Crédit-Bail

	Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2022
VALEUR D'ORIGINE			78 285		78 285
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs		23 705		23 705
	Dotation exercice		18 183		18 183
	TOTAL		41 888		41 888
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs		26 172		26 172
	Redevances Exercice		7 060		7 060
	TOTAL		33 232		33 232
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus		7 667		7 667
	entre 1 et 5 ans		11 500		11 500
	à plus de 5 ans				
	TOTAL		19 167		19 167
VALUEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus		14 556		14 556
	entre 1 et 5 ans		21 833		21 833
	à plus de 5 ans				
	TOTAL		36 389		36 389
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					

Engagements financiers

	31/12/2022	Engagements financiers donnés	Engagements financiers reçus
Effets escomptés non échus			
Avals, cautions et garanties caution solidaire de Mac manus et SIJU FINANCES			5 000 000
Engagements de crédit-bail			5 000 000
Engagements en pensions, retraite et assimilés			
Engagements en pensions, retraite et assimilés		2 732	
Autres engagements		2 732	
Total des engagements financiers (1)		2 732	5 000 000
(1) Dont concernant :			
Les dirigeants			
Les filiales			
Les participations			
Les autres entreprises liées			

Dettes garanties par des Sûretés Réelles

Nat. Dette	Nature de la Garantie	Org. Bénéficiaire	Montant début	31/12/2022
Emprunts	Nantissement	CA	600 000	366 006
		TOTAL	600 000	366 006

Filiales et participations

	31/12/2022	Capitaux propres	Quote-part détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés				
1. Filiales (Plus de 50 %)				
SAS CERBERE		557 246	100,00	(99 494)
SAS SOCIETE HYDRO-ELECTRIQUE DE SAINT AVENTIN		465 402	100,00	121 057
SAS SOCIETE D'ELECTRICITE DE GUYENNE ET DE GASCOGNE		1 506 381	100,00	(173 288)
SAS SOCIETE D'ELECTRICITE DE CAMPAGNE SUR AUDRE		361 930	100,00	(4 968)
SASU FINANCIERE CLAMAGIRAND		413 683	100,00	(2 278)
SAS RATIE-CLAMAGIRAND		1 872 274	100,00	373 227
2. Participations (10 à 50 %)				
B. Renseignements globaux				
1. Filiales non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				
2. Participations non reprises en A.				
a) françaises				
b) étrangères				